Envoyé en préfecture le 20/12/2025
Reçu en préfecture le 20/12/2025
Publié le
ID : 035-213500796-20251209-D_2_09_12_2025-DE

République Française

Commune de CHEVAIGNÉ

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 9 Décembre 2025

Nombre de membres		
Conseil	Présents	Qui ont pris part au vote
18	16	16

Vote
A l'unanimité Pour : 16 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2025, le 9 Décembre à 20 heures 15 minutes, le Conseil municipal de la Commune de CHEVAIGNÉ s'est réuni au lieu habituel de ses séances, sous la présidence de VINCENT Sandrine, Maire, en session ordinaire.

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par écrit aux conseillers municipaux le 05/12/2025. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés le 05/12/2025.

Présents : Madame VINCENT Sandrine, Maire, Madame BUHOT Caroline, Monsieur CADIEU Marcel, Monsieur CLÉVÉDY Yannick, Madame DANET Evelyne (à partir de 20h28), Madame DARTOIS Katiana, Monsieur DESBROUSSES Jérôme, Monsieur DROUET Nicolas, Monsieur FIGUEIREDO Nicolas, Monsieur FLAMENT Patrick, Monsieur GENDRON David, Madame GUEZENEC Anne, Madame GUIMONT Hélène (à partir de 20h17), Monsieur LE DANFF Alain, Madame LEMPÉRIÈRE Ghislaine, Madame RIAUX Édith, Monsieur RIDARD Guillaume.
Formant la majorité des membres en exercice

Absente : Madame BACHMANN – DOULAIN Ruth.

A été nommé secrétaire : Monsieur GENDRON David (article L.2121-15 du CGCT)

002 – Finances – Budget 2025 du SPIC « Énergie photovoltaïque » – Vote d'une décision modificative n°1

Rapporteur : Monsieur DESBROUSSES Jérôme, Adjoint

Vu la réunion de la Commission Finances qui s'est tenue le 03 décembre 2025,

La commission rappelle que le SPIC a contracté deux emprunts à taux variables. La hausse des taux d'intérêts en 2025 nécessite d'augmenter de 150 € les crédits ouverts au chapitre 66.
Elle constate également que les crédits ouverts au chapitre 11 sont largement suffisants.

La Commission propose de diminuer de 150 € les crédits ouverts au chapitre 011 - Charges à caractère général et d'augmenter d'autant les crédits ouverts au chapitre 66 - Charges financières.

Cette proposition ne modifie pas les équilibres budgétaires.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :
- Approuve la décision modificative n°1 au budget 2025 du SPIC « Énergie photovoltaïque »ci-dessus présentée.

Envoyé en préfecture le 20/12/2025
Reçu en préfecture le 20/12/2025
Publié le
ID : 035-213500796-20251209-D_2_09_12_2025-DE

République Française

Fait et délibéré à CHEVAIGNÉ, le Mardi 9 Décembre 2025.

Pour extrait conforme

Le Secrétaire de séance
David GENDRON

Le Maire,
Sandrine VINCENT

MAIRIE DE CHEVAIGNÉ (ILLE-ET-VILAINE)

Acte rendu exécutoire après transmission en PRÉFECTURE D'ILLE et VILAINE le : 20 Décembre 2025
et Publication le : 20 Décembre 2025